

COMPTES ANNUELS

2022

Exercice clos le 31/12/2022

SARL 666DC

55 route de La Corniche
74500 EVIAN LES BAINS
APE : 3230Z
Siret : 91116274100019

 Sommaire

Attestation de l'Expert Comptable	1
ETATS DE SYNTHESE	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Soldes intermédiaires de gestion	6
DETAIL DES COMPTES DE BILAN	7
Détail du bilan	8
DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT	10
Détail du compte de résultat	11
DETAIL DES S.I.G.	13
Détail des soldes intermédiaires de gestion	14
ANNEXE	16
Règles et méthodes comptables	17
DOSSIER FISCAL	19

Attestation de l'Expert Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL 666DC relatifs à l'exercice du 03/03/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	32 500
Chiffre d'affaires	44 521
Résultat net comptable (Bénéfice)	6 125

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à THONON-LES-BAINS
Le 18/04/2023

VUACHET Cédric

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 03/03/2022 au 31/12/2022

ETATS DE SYNTHESE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et droits assimilés	6 850	1 512	5 338
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage	4 879	590	4 289
Immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 729	2 102	9 627
Stocks			
Matières premières et autres approv.	4 553		4 553
Créances			
Clients et comptes rattachés	3 788		3 788
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	360		360
Divers			
Disponibilités	14 171		14 171
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 873		22 873
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	34 602	2 102	32 500

SARL 666DC**Bilan**

	Net au 31/12/22
PASSIF	
Capital social ou individuel	17 000
Résultat de l'exercice	6 125
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 125
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 921
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 284
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 081
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 089
Dettes fiscales et sociales	3 170
TOTAL DETTES	9 375
TOTAL PASSIF	32 500

Compte de résultat

	du 03/03/22 au 31/12/22 10 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS			
Production vendue	44 521	100,00	44 521
Autres produits	7	0,02	7
Total	44 528	100,02	44 528
CONSOMMATION M/SES & MAT			
Achats de m.p & aut.approv.	25 473	57,22	25 473
Variation de stock (m.p.)	-4 553	-10,23	-4 553
Total	20 919	46,99	20 919
MARGE SUR M/SES & MAT	23 608	53,03	23 608
CHARGES			
Autres achats & charges externes	13 947	31,33	13 947
Amortissements et provisions	2 102	4,72	2 102
Autres charges	18	0,04	18
Total	16 066	36,09	16 066
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 542	16,94	7 542
Produits financiers	212	0,48	212
Charges financières	549	1,23	549
Résultat financier	-336	-0,76	-336
RESULTAT COURANT	7 206	16,19	7 206
Résultat exceptionnel			
Impôts sur les bénéfices	1 081	2,43	1 081
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 125	13,76	6 125

Soldes intermédiaires de gestion

	du 03/03/22 au 31/12/22 10 mois	%	Variation absolue (montant)
MARGE COMMERCIALE			
Production vendue	44 521	100,00	44 521
Cie de matières et sous-traitance	25 044	56,25	25 044
MARGE DE PRODUCTION	19 476	43,75	19 476
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	44 521	100,00	44 521
MARGE BRUTE GLOBALE	19 476	43,75	19 476
Autres achats et charges externes	9 822	22,06	9 822
VALEUR AJOUTEE	9 654	21,68	9 654
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 654	21,68	9 654
Autres produits	7	0,02	7
Dot. amortissements et provisions	2 102	4,72	2 102
Autres charges	18	0,04	18
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 542	16,94	7 542
Produits financiers	212	0,48	212
Charges financières	549	1,23	549
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	7 206	16,19	7 206
Résultat exceptionnel			
Impôts sur les bénéfices	1 081	2,43	1 081
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 125	13,76	6 125

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 03/03/2022 au 31/12/2022

DETAIL DES COMPTES DE BILAN

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
205000 - Concessions et droits similaires	6 850,00		6 850,00
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		1 512,08	-1 512,08
Concessions, brevets et droits assimilés	6 850,00	1 512,08	5 337,92
Immobilisations corporelles			
215400 - Matériel et outillage	4 878,93		4 878,93
281540 - Amortis. matériel		589,64	-589,64
Installations techniques, matériel et outillage	4 878,93	589,64	4 289,29
Immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 728,93	2 101,72	9 627,21
Stocks			
310000 - Stocks matières premières	4 553,27		4 553,27
Matières premières et autres approv.	4 553,27		4 553,27
Créances			
411000 - Clients	3 787,97		3 787,97
Clients et comptes rattachés	3 787,97		3 787,97
445860 - TVA sur factures non parvenues	360,00		360,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	360,00		360,00
Divers			
512000 - Banque Populaire	9 907,44		9 907,44
512100 - Paypal	2 915,11		2 915,11
512400 - Banque Populaire USD	1 348,88		1 348,88
Disponibilités	14 171,43		14 171,43
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 872,67		22 872,67
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	34 601,60	2 101,72	32 499,88

Détail du bilan

	Net au 31/12/22
PASSIF	
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	17 000,00
Capital social ou individuel	17 000,00
Résultat de l'exercice	6 124,71
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 124,71
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
455100 - C/C POLLIEVRE Fabien	3 920,73
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 920,73
401000 - Fournisseurs	124,44
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 160,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 284,44
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	1 081,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 081,00
445510 - TVA à décaisser	2 089,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 089,00
Dettes fiscales et sociales	3 170,00
TOTAL DETTES	9 375,17
TOTAL PASSIF	32 499,88

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 03/03/2022 au 31/12/2022

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

SARL 666DC**Détail du compte de résultat**

	du 03/03/22 au 31/12/22 10 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS			
701000 - Ventes de produits finis	35 459,21	79,65	
701900 - Ventes de produits finis (export)	1 330,00	2,99	
701920 - Ventes de produits finis (intracom)	8 479,54	19,05	
708100 - Transport sur ventes 20%	1 665,69	3,74	
708190 - Transport sur ventes IC	235,06	0,53	
709100 - R.R.R.accordés s/vtes prod. finis	-2 649,00	-5,95	
Production vendue	44 520,50	100,00	44 520,50
758000 - Produits divers gestion courante	7,30	0,02	
Autres produits	7,30	0,02	7,30
Total	44 527,80	100,02	44 527,80
CONSOMMATION M/SES & MAT			
601000 - Achats matières premières	21 760,40	48,88	
601920 - Matières premières CEE	1 038,03	2,33	
601940 - Matières premières hors CEE	43,81	0,10	
602600 - Achats emballages	350,81	0,79	
608100 - Frais accessoires s/matières 1ers	2 279,57	5,12	
Achats de m.p & aut.approv.	25 472,62	57,22	25 472,62
603100 - Variat. stocks Mat. premières/fourn	-4 553,27	-10,23	
Variation de stock (m.p.)	-4 553,27	-10,23	-4 553,27
Total	20 919,35	46,99	20 919,35
MARGE SUR M/SES & MAT	23 608,45	53,03	23 608,45
CHARGES			
604000 - Achats d'études et prestations	4 125,00	9,27	
606110 - Fournitures électricité	43,00	0,10	
606300 - Achats de petit équipement	216,47	0,49	
606400 - Achats fournitures administratives	18,39	0,04	
606920 - Matières et fournitures CEE	184,32	0,41	
606940 - Matières et fournitures hors CEE	382,31	0,86	
613200 - Locations immobilières	1 200,00	2,70	
615600 - Maintenance	384,00	0,86	
622600 - Honoraires	1 899,00	4,27	
622700 - Frais d'actes et contentieux	252,50	0,57	
623000 - Publicité	327,77	0,74	
625100 - Voyages et déplacements	426,07	0,96	
625300 - Forfait kilométrique	137,00	0,31	
626000 - Frais postaux	2 541,45	5,71	
626100 - Frais de télécommunication	350,00	0,79	
627800 - Prestations de services bancaires	1 459,65	3,28	
Autres achats & charges externes	13 946,93	31,33	13 946,93
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	1 512,08	3,40	
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	589,64	1,32	
Amortissements et provisions	2 101,72	4,72	2 101,72
658000 - Charges diverses gestion courante	17,79	0,04	
Autres charges	17,79	0,04	17,79

Détail du compte de résultat

	du 03/03/22 au 31/12/22 10 mois	%	Variation absolue (montant)
Total	16 066,44	36,09	16 066,44
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 542,01	16,94	7 542,01
766000 - Gains de change	212,47	0,48	
Produits financiers	212,47	0,48	212,47
666000 - Pertes de change	548,77	1,23	
Charges financières	548,77	1,23	548,77
Résultat financier	-336,30	-0,76	-336,30
RESULTAT COURANT	7 205,71	16,19	7 205,71
Résultat exceptionnel			
695000 - Impôts sur les bénéfices	1 081,00	2,43	
Impôts sur les bénéfices	1 081,00	2,43	1 081,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 124,71	13,76	6 124,71

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 03/03/2022 au 31/12/2022

DETAIL DES S.I.G.

SARL 666DC**Détail des soldes intermédiaires de gestion**

	du 03/03/22 au 31/12/22 10 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE				
701000 - Ventes de produits finis	35 459,21	79,65		
701900 - Ventes de produits finis (export)	1 330,00	2,99		
701920 - Ventes de produits finis (intracom)	8 479,54	19,05		
708100 - Transport sur ventes 20%	1 665,69	3,74		
708190 - Transport sur ventes IC	235,06	0,53		
709100 - R.R.R.accordés s/vtes prod. finis	-2 649,00	-5,95		
Production vendue	44 520,50	100,00	44 520,50	
601000 - Achats matières premières	21 760,40	48,88		
601920 - Matières premières CEE	1 038,03	2,33		
601940 - Matières premières hors CEE	43,81	0,10		
602600 - Achats emballages	350,81	0,79		
603100 - Variat. stocks Mat. premières/fourn	-4 553,27	-10,23		
604000 - Achats d'études et prestations	4 125,00	9,27		
608100 - Frais accessoires s/matières 1ers	2 279,57	5,12		
Cie de matières et sous-traitance	25 044,35	56,25	25 044,35	
MARGE DE PRODUCTION	19 476,15	43,75	19 476,15	
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	44 520,50	100,00	44 520,50	
MARGE BRUTE GLOBALE	19 476,15	43,75	19 476,15	
606110 - Fournitures électricité	43,00	0,10		
606300 - Achats de petit équipement	216,47	0,49		
606400 - Achats fournitures administratives	18,39	0,04		
606920 - Matières et fournitures CEE	184,32	0,41		
606940 - Matières et fournitures hors CEE	382,31	0,86		
613200 - Locations immobilières	1 200,00	2,70		
615600 - Maintenance	384,00	0,86		
622600 - Honoraires	1 899,00	4,27		
622700 - Frais d'actes et contentieux	252,50	0,57		
623000 - Publicité	327,77	0,74		
625100 - Voyages et déplacements	426,07	0,96		
625300 - Forfait kilométrique	137,00	0,31		
626000 - Frais postaux	2 541,45	5,71		
626100 - Frais de télécommunication	350,00	0,79		
627800 - Prestations de services bancaires	1 459,65	3,28		
Autres achats et charges externes	9 821,93	22,06	9 821,93	
VALEUR AJOUTEE	9 654,22	21,68	9 654,22	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 654,22	21,68	9 654,22	
758000 - Produits divers gestion courante	7,30	0,02		
Autres produits	7,30	0,02	7,30	
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	1 512,08	3,40		
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	589,64	1,32		

SARL 666DC**Détail des soldes intermédiaires de gestion**

	du 03/03/22 au 31/12/22 10 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Dot. amortissements et provisions	2 101,72	4,72	2 101,72	
658000 - Charges diverses gestion courante	17,79	0,04		
Autres charges	17,79	0,04	17,79	
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 542,01	16,94	7 542,01	
766000 - Gains de change	212,47	0,48		
Produits financiers	212,47	0,48	212,47	
666000 - Pertes de change	548,77	1,23		
Charges financières	548,77	1,23	548,77	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	7 205,71	16,19	7 205,71	
Résultat exceptionnel				
695000 - Impôts sur les bénéfices	1 081,00	2,43		
Impôts sur les bénéfices	1 081,00	2,43	1 081,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 124,71	13,76	6 124,71	

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 03/03/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 666DC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 32 500 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 125 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 03/03/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-01 du 11 mars 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au journal officiel du 18 décembre 2022.

Les principes comptables ont été appliqués avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 03/03/2022 au 31/12/2022

DOSSIER FISCAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	03/03/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SARL 666DC				55 route de La Corniche	
SIRET		9 1 1 1 6 2 7 4 1 0 0 0 1 9		74500 EVIAN LES BAINS	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
55 route de La Corniche					
74500 EVIAN LES BAINS					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées		Fabrication d'articles de sport		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %		0	
		7 206		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %	
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées ECF					
- du prestataire :					
- du comptable : SAS BLANC EXPERTS COMPTABLES THONON					
36 avenue de Senevulaz 74200 THONON-LES-BAINS Tél : 04 50 71 22 91					
- du conseil :					
Tél :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
Tél :					
- N° d'agrément :					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2023

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres			b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							(c)				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)				
Montant des distributions							(e)				
autres que celles visées en (a),							(f)				
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(g)				
							(h)				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)				
J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1				2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
K	DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
RÉMUNÉRATIONS				Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)							
				Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)							
MVLT imposées				à 0 %			à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 666DC</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>55 route de La Corniche 74500 EVIAN LES BAINS</u>																									
Numéro SIRET* <table><tr><td>9</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>												9	1	1	1	6	2	7	4	1	0	0	0	1	9
9	1	1	1	6	2	7	4	1	0	0	0	1	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table><tr><td>10</td></tr></table>										10	Durée de l'exercice précédent* <table><tr><td></td></tr></table>														
10																									
										Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		{	Fonds commercial*		010		012																	
	incorporelles			Autres*		014	6 850	016	1 512	5 337															
	Immobilisations corporelles*		028	4 878	030	589	4 289																		
	Immobilisations financières* (1)		040		042																				
	Total I (5)		044	11 728	048	2 101	9 627																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	4 553	052		4 553																	
		Marchandises *		060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*		068	3 787	070	3 787																	
			Autres* (3)		072	360	074	360																	
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	14 171	086		14 171																		
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
	Total II		096	22 872	098		22 872																		
	Total général (I + II)		110	34 601	112	2 101	32 499																		
PASSIF										Exercice N NET		1													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	17 000																					
	Écarts de réévaluation		124																						
	Réserve légale		126																						
	Réserves réglementées*		130																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131	)	132																				
	Report à nouveau		134																						
	Résultat de l'exercice		136	6 124																					
	Subventions d'investissement		137																						
	Provisions réglementées		140																						
	Total I		142	23 124																					
Provisions pour risques et charges		Total II		154																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	2 284																					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169	3 920	)	172	7 090																		
Produits constatés d'avance		174																							
Total III		176	9 375																						
Total général (I + II + III)		180	32 499																						
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	11 728																		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 666DC

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/12/2022
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		
	Production vendue	{	biens			215	9 809	214	42 619	
			services*			217	235	218	1 900	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)								222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production								224	
	Subventions d'exploitation reçues								226	
	Autres produits								230	7
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	44 527	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234	
	Variation de stocks (marchandises)*								236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238	25 472
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*								240	(4 553)
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)								242	13 946
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *					243		244		
	Rémunérations du personnel*								250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	
	Dotations aux amortissements*								254	2 101
	Dotations aux provisions								256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259		262	17	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
	Total des charges d'exploitation (II)								264	36 985
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								270	7 542	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280	212	
	Produits exceptionnels (IV)							290		
	Charges financières (V)							294	548	
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		(VI)		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)			348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)							306	1 081		
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310	6 124	
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	6 124	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	1 081			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)			249		251					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU (44. octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992							
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
						Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	7 205	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356				
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	7 205	372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)												Désignation de l'entreprise : SARL 666DC												Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *													
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immo- bilisations en fin d'exercice																							
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406																
		Autres	410		412	6 850	414		416	6 850															
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426																
		Constructions	430		432		434		436																
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	4 878	444		446	4 878															
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456																
		Matériel de transport	460		462		464		466																
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476																
Immobilisations financières		480		482		484		486																	
TOTAL		490		492	11 728	494		496	11 728																
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																									
Fonds commercial		495		497		498		499																	
Autres mmobilisations incorporelles		500		502	1 512	504		506	1 512																
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516																
		Constructions	520		522		524		526																
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	589	534		536	589															
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546																
		Matériel de transport	550		552		554		556																
		Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566																
TOTAL		570		572	2 101	574		576	2 101																
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5															
		6		7		8		9		10															
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																				
					Court terme *	Long terme																			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %																	
1																									
2																									
3																									
4																									
5																									
6																									
7																									
8																									
9																									
10																									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589																	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595																
TOTAL					596	585	597	599																	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 666DC

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres mmob. incorporelles	700		705		2			
Terrains	710		715		3			
Constructions	720		725		4			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5			
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		6			
Matériel de transport	750		755		7			
Autres immobilisations corporelles	760		765					
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	

II	DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

III	DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives									381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI					325					
dont cotisations facultatives Madelin										
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327					
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*									380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326					
N° du centre de gestion agréé									388	
Montant de la TVA collectée									374	6 895
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	4 806
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SARL 666DC															Néant		☒		*		
Exercice ouvert le : 03/03/2022 et clos le : 31/12/2022															Durée en nombre de mois		10				
DECLARATION DES EFFECTIFS																					
Effectifs moyens du personnel															376						
Dont apprentis															657						
Dont handicapés															651						
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861						
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																					
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108						
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															118						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															119						
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105						
TOTAL 1															106						
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143						
Subventions d'exploitation reçues															113						
Variation positive des stocks															111						
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153						
TOTAL 2															144						
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Achats															121						
Variation négative des stocks															145						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances															125						
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															146						
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133						
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148						
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135						
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															150						
TOTAL 3															152						
IV		Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137				
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																			
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).															117						
Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE																					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)															022						
Effectifs au sens de la CVAE															023						
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															026						
Période de référence										024				/				/			
Date de cessation										186				/				/			

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 9 1 1 1 6 2 7 4 1 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 666DC

ADRESSE (voie) 55 route de La Corniche

CODE POSTAL 74500

VILLE EVIAN LES BAINS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	17 000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique POLLIEVRE Prénom(s) Fabien

Nom marital % de détention 55.00 Nb de parts ou actions 9 350

Naissance : Date 13101979 N° Département 35 Commune ST MALO Pays FRANCE

Adresse : N° 55 Ter Voie route de la Corniche

Code Postal 74500 Commune EVIAN LES BAINS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique PARCHET Prénom(s) Stéphane

Nom marital % de détention 45.00 Nb de parts ou actions 7 650

Naissance : Date 17021989 N° Département 74 Commune CLUSES Pays FRANCE

Adresse : N° 179 Voie impasse de la Charbonnière

Code Postal 74250 Commune VILLE EN SALLAZ Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032–NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant

X

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

N° SIRET

91116274100019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 666DC

ADRESSE (voie)

55 route de La Corniche

CODE POSTAL

74500

VILLE

EVIAN LES BAINS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

ANNEMASSE

3 Avenue des Buchillons

74100 Annemasse

04 50 95 05 80

accueil@cabinetblanc.com

THONON LES BAINS

36 Avenue de Sénévulaz

74200 THONON LES BAINS

04 50 71 22 91

accueilthononlesbains@cabinetblanc.com

EVIAN LES BAINS

37 boulevard Jean Jaurès

74500 EVIAN LES BAINS

04 50 75 21 49

fvesin@cabinetblanc.com

BELLEGARDE

Immeuble « la République »

49, rue de la République

Bellegarde sur Valserine

01200 VALSERHÔNE

04 50 56 45 29

vgruffat@cabinetblanc.com

TANINGES

(WIRION – CABINET ASSOCIE)

731 route d'Annemasse

74440 Taninges

04 50 34 20 59

wirion@cabinetwirion.fr

MORZINE

(WIRION – CABINET ASSOCIE)

78 rue du bourg

74110 MORZINE

04 50 04 66 88

wirion@cabinetwirion.fr

FERNEY VOLTAIRE

(FIDEXOR – CABINET ASSOCIE)

13 bis chemin du Levant

01210 FERNEY VOLTAIRE

04 50 40 52 30

fidexor@safidexor.fr

666DC

Société par Actions Simplifiée au capital de 17 000 €

Siège social : 55 route de la Corniche, 74500 Évian-les-Bains

RCS Thonon-les-Bains n° 911 162 741

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 25 avril à 10h00, les associés de la société 666DC se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation du président, conformément aux statuts de la société.

Présidence : Monsieur Fabien Pollièvre, président, assume la présidence de la séance.

Secrétariat : Monsieur Stéphane Parchet, directeur, est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
2. Affectation du résultat
3. Quitus au président
4. Pouvoirs pour formalités

1. Approbation des comptes

L'assemblée, après lecture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, approuve lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice net de 6 124,71 €.

2. Affectation du résultat

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- À la réserve légale (5 %) : 306,24 €
- Aux autres réserves : 5 818,47 €

Total de l'affectation : 6 124,71 €

3. Quitus au président

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve à Monsieur Fabien Pollièvre, président, pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

4. Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h00.

Fait à Évian-les-Bains, le 25 avril 2023

En un exemplaire original

Le Président de séance

Fabien Pollièvre



Le Secrétaire de séance

Stéphane Parchet

